

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ONUSIDA révèle que près de 21 millions de personnes séropositives sont désormais sous traitement

Un nouveau rapport de l'ONUSIDA met en lumière le rôle fondamental du droit à la santé pour mettre fin à l'épidémie de SIDA

LE CAP/GENÈVE, 20 novembre 2017 - des progrès remarquables sont réalisés en matière de traitement du VIH. En amont de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, l'ONUSIDA a publié un nouveau rapport indiquant une hausse significative de l'accès au traitement. En 2000, 685 000 personnes vivant avec le VIH avaient accès à la thérapie antirétrovirale. Jusqu'en juin 2017, environ 20,9 millions de personnes ont eu accès aux médicaments vitaux. Un résultat d'une telle ampleur n'aurait pas été possible sans le courage et à la détermination des personnes vivant avec le VIH dans la demande et la revendication de leurs droits, et sans le soutien d'un engagement financier et d'un leadership fort et constant.

« De nombreuses personnes ne se rappellent pas qu'en 2000, seules 90 personnes étaient sous traitement en Afrique du Sud », rappelle Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, à propos de Khayelitsha, en Afrique du Sud. « Aujourd'hui, l'Afrique du Sud bénéficie du plus grand programme de traitements vitaux au monde, avec plus de 4 millions de personnes sous traitement. C'est le type d'accélération que nous devons encourager, soutenir et reproduire. »

L'augmentation du nombre de personnes sous traitement maintient davantage de personnes séropositives en vie et en bonne santé. Une recherche scientifique a également montré qu'une personne vivant avec le VIH et suivant une thérapie antirétrovirale efficace réduit le risque de transmission du VIH jusqu'à 97 %. Étant donné que l'accès au traitement a été accru pour les femmes enceintes vivant avec le VIH, le nombre de nouvelles infections du VIH parmi les enfants a rapidement diminué. De 2010 à 2016, les nouvelles infections du VIH parmi les enfants ont été diminuées de 56 % en Afrique du Sud et orientale, les régions les plus affectées par le VIH, et de 47 % au niveau mondial.

« La première personne a débuté le traitement à Khayelitsha en 2001. Aujourd'hui, ce sont près de 42 000 personnes qui sont sous traitement. Le succès du programme de traitement de Khayelitsha est un microcosme de l'immense succès du programme sur le HIV en Afrique du Sud, » déclare Aaron Motsoaledi, ministre de la santé en Afrique du Sud.

Les défis consistent désormais à s'assurer que les 17,1 millions de personnes nécessitant un traitement, dont parmi elles 919 000 enfants, aient accès aux médicaments, et à remettre la prévention en matière de VIH au cœur des programmes de santé publique, notamment dans les pays où les nouvelles infections du VIH augmentent.

Le nouveau rapport de l'ONUSIDA « *Le droit à la santé* » met en exergue le fait que les personnes les plus marginalisées dans la société et les plus affectés par le VIH font toujours

face à des enjeux majeurs en matière d'accès aux services sociaux et de santé dont ils ont urgemment besoin. Cependant, ce rapport donne également des exemples nouveaux sur la manière dont réagissent ces communautés marginalisées.

En Inde, par exemple, une association de professionnels du sexe a formé des professionnels du sexe pour travailler en tant qu'infirmiers auxiliaires, afin de fournir des services de santé sans stigmatisation aux professionnels du sexe et à la communauté dans son ensemble. En Ouganda, un groupe de grands-mères tisse et vend des baskets traditionnelles afin de pouvoir payer la scolarité de leurs petits-enfants à leur charge et ayant perdu leurs parents victimes du SIDA.

En 2016, environ 1,8 millions de personnes ont été nouvellement infectées par le VIH, soit une diminution de 39 % par rapport aux 3 millions nouvellement infectées durant le pic de l'épidémie à la fin des années 1990. En Afrique subsaharienne, les nouvelles infections du VIH ont diminué de 48 % depuis 2000.

Cependant, les nouvelles infections du VIH augmentent à un rythme soutenu dans les pays qui n'ont pas élargi les services de santé et de VIH aux zones et aux populations où ils sont le plus importants. En Europe de l'Est et en Asie Centrale par exemple, les nouvelles infections du VIH ont augmenté de 60 % depuis 2010 et les décès liés au SIDA ont augmenté de 27 %.

Des références en matière de droit à la santé se trouvent dans les lois et les traités régionaux et internationaux, les déclarations des Nations Unies ainsi que les lois et les constitutions nationales partout dans le monde. Le droit à la santé est défini dans l'Article 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels comme le droit pour toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale. Ceci inclut le droit pour toute personne, y compris les personnes vivant avec et touchées par le VIH, à avoir accès à la prévention et au traitement de leurs problèmes de santé, de prendre des décisions concernant leur propre santé, et d'être traitées avec respect, dignité et sans discrimination.

Le rapport du *Droit à la santé* de l'ONUSIDA indique clairement que les États ont des obligations fondamentales concernant les droits de l'homme afin de respecter, protéger et promouvoir le droit à la santé.

Ce rapport donne la parole aux communautés les plus touchées par le VIH, notamment les personnes vivant avec le VIH, les professionnels du sexe, les consommateurs de drogue, les homosexuels, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ainsi que les jeunes gens, sur la signification du droit à la santé pour eux.

« Il y a près de 20 ans, la lutte portait sur l'accès au traitement. Aujourd'hui, mon combat ne concerne pas uniquement l'accès, mais je dois également m'assurer que je bénéficie du soutien dont j'ai besoin pour vivre une vie positive et en bonne santé. C'est mon droit à la santé », déclare Cindy Mguye, représentante de la société civile.

Partout où le droit à la santé est remis en question, le VIH se répand. En Afrique subsaharienne par exemple, 67 % des nouvelles infections du VIH parmi les jeunes gens touchent les jeunes femmes et les filles âgées de 15 à 24 ans. Les études montrent qu'un grand nombre de ces jeunes femmes et filles dans la région contractent le VIH au contact d'hommes plus âgés, faisant ainsi ressortir de multiples préoccupations concernant à la fois la capacité des jeunes femmes et filles à négocier une sexualité sans risques, à poursuivre leurs études et à avoir accès aux services de santé sexuelle et reproductive adaptés à leur âge.

Les études ont également montré les difficultés rencontrées par les services de santé pour interpeller les hommes sur le dépistage et le traitement du VIH, ainsi que sur les services de santé plus vastes, mettant ainsi en lumière le défi consistant à encourager les hommes à exercer leur droit à la santé. En 2016, les hommes en Afrique subsaharienne possédaient 18 % de chances en moins d'avoir accès au traitement et étaient plus susceptibles de 8 % de mourir de maladies associées au SIDA que les femmes.

Le *Droit à la santé* fait clairement ressortir les défis futurs en matière d'efforts à réaliser pour mettre fin à l'épidémie de SIDA en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, comme le souligne la Déclaration politique des Nations Unies 2016 sur la fin du SIDA.

Le rapport souligne que, pour réduire les nouvelles infections du VIH, les décès associés au SIDA et assurer un accès aux services de santé primordiaux, il est nécessaire d'accroître le financement en termes de santé. Il donne des exemples sur la manière d'augmenter le financement, comprenant notamment l'augmentation de la part des dépenses de santé publique en proportion avec les économies nationales et la réalisation d'économies grâce au rendement et au partenariat avec le secteur privé. Le déficit de financement pour le VIH est estimé à 7 milliards de dollars américains d'ici 2020.

L'ONUSIDA a établi un agenda pour accélérer la riposte au VIH d'ici 2020 afin de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030. Il continuera à collaborer étroitement avec ses coparrainants et ses partenaires afin de s'assurer que chacun, partout dans le monde, puisse promouvoir le droit à la santé et avoir accès aux services sociaux et de santé dont ils ont besoin.

En 2016 (*juin 2017), on estimait à :

*20,9 millions [18,4 millions–21,7 millions] le nombre de personnes ayant accès au traitement antirétroviral (en juin 2017)

36,7 millions [30,8 millions–42,9 millions] le nombre de personnes dans le monde vivant avec le VIH

1,8 millions [1,6 millions–2,1 millions] le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH

1,0 million [830 000–1,2 million] le nombre de personnes décédées à la suite de maladies associées au SIDA

Pour en savoir plus, consultez : www.unaids.org

[FIN]

Contact

ONUSIDA Genève | Sophie Barton-Knott | +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaids.org

ONUSIDA Afrique du Sud | Natalie Ridgard | +27 82 909 2637 | ridgardn@unaids.org

ONUSIDA Communications | +41 22 791 3873 | communications@unaids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour mettre un terme à l'épidémie de sida à l'horizon 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube.